

UAPE

LA TROTTINETTE



**PROJET PEDAGOGIQUE
2020**

Table des matières

1. INTRODUCTION

- 1.1 Historique
- 1.2 Mandat et mission
- 1.3 Présentation de l'AAEE
- 1.4 Présentation de la Trottinette

2. LE PROJET PEDAGOGIQUE

- 2.1 Préambules
- 2.2 Les valeurs pédagogiques de la Trottinette
- 2.3 L'équipe éducative
- 2.4 Entreprise formatrice

3. L'APPLICATION CONCRETE DES CONCEPTS PEDAGOGIQUES

- 3.1 Les jeux et activités
- 3.2 La socialisation
- 3.3 L'inclusion d'enfants aux besoins particuliers
- 3.4 Les règles, limites et sanctions
- 3.5 La gestion des conflits
- 3.6 Les rituels
- 3.7 Les repas et collations
- 3.8 Le repos
- 3.9 Les trajets
- 3.10 Les devoirs et collaboration UAPE-école
- 3.11 Relation avec les parents

4. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE A LA TROTTINETTE 1

- 4.1 L'accueil du matin
- 4.2 Les trajets
- 4.3 Les arrivées et départs
- 4.4 Les repas et collations
- 4.5 Les moments de groupes
- 4.6 La participation active
- 4.7 Le repos
- 4.8 Les jeux et activités

5. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE A LA TROTTINETTE 2

- 5.1 Accueil du matin des enfants de 3 à 6 P
- 5.2 Accueil des 3^{èmes} et 4^{èmes} primaire
 - a) Midi
 - b) Après-midi
- 5.3 Accueil de 5^{èmes} et 6^{èmes} primaire
 - a) Midi
 - b) Après-midi

1. INTRODUCTION

1.1 Historique

1990 : Une association est née, l'UAPE La Trottinette. Les écoliers sont accueillis dans un garage attenant à un immeuble. Un peu plus tard d'autres locaux sont mis à disposition dans le complexe scolaire de Bois Murat.

A ce moment-là, la commune d'Epalinges compte trois associations différentes : L'UAPE La Trottinette, celle de la Ribambelle et enfin celle de la Pépinière.

1994 : 24 écoliers inscrits à l'UAPE de la Trottinette, accueillis par une directrice et une auxiliaire. La commune d'Epalinges consciente du rôle important joué par ces lieux d'accueil existants se pose diverses questions concernant la petite enfance. Suite à une réflexion de la part de la municipalité et des personnes concernés par l'accueil des enfants, une commission se crée présidée par M. Jean Koelliker municipal de la commune d'Epalinges. Le but de cette commission étant de mettre les forces des structures existantes en commun.

1996 Après une année et demie de travail, une nouvelle aventure commence : Une seule association qui englobe les 3 lieux d'accueil : La Pépinière, la Ribambelle et la Trottinette qui garderont leur propre identité et projet pédagogique. Un seul comité est à la tête de l'Association.

2000 : Afin de répondre à la demande d'accueil extrafamilial en constante augmentation, une nouvelle structure parascolaire s'est ouverte à la Croix-Blanche : « La Courte-Echelle ».

2009 : L'accueil familial de jour qui, préalablement, était sous la responsabilité de la commune de Pully, s'est joint à l'Association.

Puis en septembre 2009, la Charte fondatrice créant « le Réseau d'Epalinges » a été adoptée par la Municipalité ; elle constitue les conditions d'adhésion au Réseau d'Epalinges. Son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} octobre 2009, elle est conclue pour une durée de trois ans, renouvelable tacitement d'année en année, sauf résiliation écrite donnée au moins un an avant l'échéance. Le nom du réseau est connu sous « réseau d'Epalinges ».

Le Réseau d'Epalinges géré par l'AAEE se divise en 3 catégories :

Les structures préscolaires.

Les structures parascolaires.

L'accueil familial de jour.

L'accueil familial de jour est supervisé par une coordinatrice. Cette coordinatrice est engagée par l'Association de l'Accueil de l'Enfance d'Epalinges pour la gestion opérationnelle et administrative.

2010 : Fête des 20 ans de La Trottinette. 84 écoliers inscrits, accueillis par une directrice et 4 éducatrices, dans deux lieux d'accueil - . La Trottinette 1, située dans le sous-sol du bâtiment D et la Trottinette 2, située dans le bâtiment A à côté de la salle de gymnastique.

2011 : Le comité de l'AAEE a décidé de créer un poste de direction générale pédagogique (DGP), qui a comme mission de superviser l'ensemble des structures de l'Association.

2012 : Une nouvelle structure préscolaire ouvre dans les hauts d'Epalinges « le Jars'din »

2014 : 110 écoliers inscrits, accueillis par une directrice, sept diplômés, une éducatrice en formation et trois lieux d'accueil, puisque la Trotтинette bénéficie du Local, petite salle de classe située au rez du bâtiment D.

2015 : Au vu de la construction d'une nouvelle structure parascolaire, une réorganisation des différentes structures est mise en place afin d'optimiser la qualité de l'accueil des enfants. De ce fait, les locaux de la Ribambelle se sont transformés en espace d'accueil parascolaire (Antenne de la Courte-Echelle) et les enfants qui fréquentaient la Ribambelle ont été intégrés à la structure d'accueil préscolaire du Jars'din.

2016 : Ouverture d'une UAPE « la Marelle » qui est attenante au collège de l'Ofréquaz.

2018 : Un directeur administratif vient compléter l'effectif des cadres de l'Association.

2018 : 111 écoliers inscrits. Ils sont accueillis sur quatre sites : la Trotтинette 1, la Trotтинette 2, le Local et le réfectoire scolaire. L'équipe est formée d'une directrice, de 8 diplômés, d'une apprentie ASE de première année et d'une stagiaire à l'année. Une intendante vient compléter l'équipe.

2019 : 100 écoliers inscrits. Toujours accueillis sur 4 sites différents en fonction de leur tranche d'âge. En ce qui concerne l'équipe de la Trotтинette 1 : 3 EDE, 2 soutiens éducatifs, une apprentie et pour la Trotтинette 2 : 5 EDE, 1 soutien éducatif et une apprentie.

Déménagement en avril de la Trotтинette 2 dans l'ancien appartement du concierge au-dessus de la piscine pour des raisons de grands travaux au sein du complexe scolaire de Bois-Murat. Cette situation est transitoire et à l'issue des travaux entrepris, tous les groupes de la Trotтинette seront réunis dans les mêmes locaux au sein du futur bâtiment D,

1.2 Mandat et mission

Dès les années 70, l'évolution du mode de vie et la mutation des structures familiales ont nécessité le développement de structures d'accueil collectif afin de permettre la conciliation de la vie familiale et professionnelle notamment.

Au niveau fédéral, seule l'Ordonnance du 19 octobre 1977 réglant « le placement des enfants à des fins d'entretien et en vue d'adoption » (OPEE) réglemente l'accueil extrafamilial. Elle fait office de base légale pour la majorité des cantons suisses, néanmoins un certains nombres d'entre eux ont adopté des réglementations supplémentaires.

Le canton de Vaud, lui se distingue par la mise en place en 2006 de la LAJE (Loi d'accueil de jour des enfants) qui s'articule autour de trois axes :

- coordination entre les différents réseaux régionaux
- institution d'une Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE). Cette Fondation est financée par l'Etat, les communes ainsi que par les employeurs. Elle soutient la création de nouvelles places d'accueil et alloue des subventions afin d'assurer une offre suffisante.
- Partenariat public-privé pour le financement et le développement des places d'accueil

La fonction des structures d'accueil de jour ne se limite évidemment pas uniquement à la garde des enfants pour permettre aux parents de mener une activité professionnelle : de nombreuses études attestent de leur rôle important en matière d'éducation, de prévention et d'intégration. En effet elles contribuent à l'amélioration des chances de formations et d'intégration des enfants issus de la migration ou de milieu social défavorisé.

De ce fait, dans ses recommandations pour l'accueil extrafamilial de juin 2011, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales a exprimé l'avis que *"cet accueil peut également contribuer à l'intégration sociale et/ou linguistique des enfants issus de familles n'ayant pu bénéficier d'une formation ou parlant une langue étrangère, ce qui renforce ainsi l'égalité des chances et le succès scolaire... Les offres d'accueil extrafamilial peuvent en outre constituer un support au travail éducatif effectué par les parents et exercer par là une fonction préventive de protection de l'enfant pour le cas où, par exemple, les parents se retrouveraient fragilisés"*.

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de préciser dans la LAJE (nouvel article 3a, janvier 2018) que les structures d'accueil de jour des enfants, par l'action des professionnels qui y travaillent, poursuivent **une mission éducative**, qui vient soutenir les parents et non s'y substituer, dans un cadre favorisant un accueil de qualité. Ces structures poursuivent également **une mission sociale et préventive** favorisant l'égalité des chances pour les enfants et leur famille.

L'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE), est l'autorité chargée de délivrer les autorisations d'exploiter aux institutions ainsi que l'organe de contrôle des directives officielles.

Les structures parascolaires vaudoises sont soumises à un cadre de référence qui a été rédigé par l'EIAP (établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire) en août 2019. Celui-ci édicte le cadre minimum pour la mise en place de nouvelles structures d'accueil sur le canton, et vise à encourager les communes à ouvrir de nouvelles places d'accueil.

1.3 Présentation de l'AEE

L'AEE, Association d'Accueil de l'Enfance d'Epalinges, mandatée par l'OAJE, a pour mission de proposer un accueil collectif permettant de :

- Concilier vie familiale, vie professionnelle et autres activités propres aux réalités différentes des familles
- Soutenir l'intégration de l'enfant et sa famille dans la commune.
- Garantir l'efficacité du rapport coût/qualité de la prestation.

L'association est dirigée par un comité qui mandate deux directeurs généraux, l'un pédagogique et l'autre administratif pour la gestion des cinq structures d'Epalinges.

L'AEE constitue à elle-même un des 29 réseaux de l'enfance du canton de Vaud, subventionnée par la commune d'Epalinges, offre diverses possibilités d'accueil collectif de jour pour les enfants dès l'âge de trois mois jusqu'aux environs de 10 ans. Tant dans des structures d'accueil pré et parascolaires que dans l'accueil en milieu familial. Les plus petits fréquentent « La Pépinière » (Bois-Murat) et « Le Jars'din » (Croix-Blanche).

Dès qu'ils atteignent l'âge scolaire, les enfants sont accueillis dans les UAPE, Unité d'accueil pour écoliers, « La Trottinette » (Bois-Murat), « La Courte Echelle » (Croix-Blanche) et « La Marelle » (Ofréquaz).

Plus spécifiquement, l'équipe éducative de la Trottinette s'investit quotidiennement pour :

- Offrir un encadrement qui s'inscrit dans un lieu de vie collectif, structuré et stable, pensé et organisé par les professionnels du champ d'activité, dans le respect de la responsabilité première des parents, par l'accompagnement des enfants selon un projet pédagogique adapté à leur âge et à leurs besoins.

1.4 Présentation de la Trottinette

La Trottinette, première UAPE de la Commune, ouverte en 1990, est située au sein du complexe scolaire de Bois-Murat au sud de la Commune d'Epalinges. Elle accueille des écoliers de 4 à 10 ans (1^{ère} à 6^{ème} primaire), scolarisés principalement dans le collège de Bois-Murat. Les enfants qui la fréquentent sont issus des quartiers environnants. Certains enfants, qui sont « enclassés » dans d'autres collèges d'Epalinges pour des raisons logistiques ou de place, bénéficient de trajets en bus scolaire entre Bois-Murat et leur école. Différents locaux sont mis à la disposition de la Trottinette par l'établissement scolaire. Raison pour laquelle la structure est organisée en trois groupes distincts en fonction des différentes tranches d'âges. Cela qui permet d'envisager une prise en charge adaptée à chacun même si l'environnement n'a pas été conçu à l'origine pour accueillir des groupes parascolaires. Au fil du temps de nouveaux espaces ont été investis pour les enfants accueillis et cette souplesse a toujours permis d'accueillir la totalité des demandes de prise en charge.

Depuis l'été 2019, de gros travaux de réaménagement du complexe scolaire ont été engagés. Cela a eu pour conséquence de devoir « déplacer » la Trottinette 2 dans de nouveaux locaux provisoires. Ces prochaines années chaque groupe de la structure sera touché par une réorganisation découlant de l'avancée des travaux. Et c'est à l'issue de ceux-ci que tous les groupes de la Trottinette s'installeront ensemble dans des locaux neufs, conçus pour eux !!

La Trottinette est ouverte pendant les périodes scolaires de 7h00 à 8h30 et de 12h00 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredi et de 7h00 à 14h00 les mercredis. Le mercredi est un jour particulier en ce sens que tous les enfants des trois groupes sont réunis à la Trottinette 1. Cela leur donne l'occasion d'expérimenter une toute autre dynamique en côtoyant des enfants d'une tranche d'âge différente que la leur. Les enfants inscrits durant les vacances scolaires, se réunissent soit à la Marelle pour les 1 et 2 P, soit à la Trottinette pour les 3 à 6 P.

L'équipe éducative se compose aujourd'hui de 8 professionnels diplômés (HES, ES et ASE) d'une APE, d'une apprentie de troisième année et d'une apprentie de première année. Une directrice chapeaute l'ensemble de l'équipe éducative.

Nous bénéficions également des services d'une intendante pour les périodes de midi.

Capacité d'accueil actuelle : 72 enfants à la journée, répartis en trois groupes de 24 enfants en fonction des différentes tranches d'âge.

2. LE PROJET PEDAGOGIQUE

2.1 Préambule

Le projet pédagogique est un outil précieux : Il détermine les objectifs de l'institution en donnant une ligne directrice de travail et de réflexion à l'équipe éducative. Cette référence de base est continuellement affinée par l'équipe, lui permettant ainsi de réfléchir au travail qu'elle effectue et au sens de ses actes.

Par une remise en question fréquente, l'équipe éducative optimise l'organisation quotidienne, l'encadrement des enfants et l'accueil des parents afin de leur offrir une prise en charge de qualité.

Ce document est destiné à tout le personnel éducatif afin que ce dernier puisse pleinement adhérer à la pédagogie proposée et qu'il soit clair sur la mission qui lui est confiée, sur les attentes et les valeurs portées par la structure. Tout éducateur engagé à la Trotтинette doit prendre connaissance de ce document, y adhérer et s'engager à en respecter le contenu.

Ce document pédagogique est également destiné aux parents des écoliers que nous accueillons. En le lisant, ils doivent pouvoir visualiser comment leur enfant vit une journée en UAPE et quelles sont les valeurs institutionnelles, ainsi que les principes et les fondements de la prise en charge éducative.

Mots clés concernant le projet pédagogique

- **Le temps** : la conception d'un tel travail et sa mise en forme prend du temps, beaucoup de temps.
- **La patience et la persévérance** : En UAPE, comme dans tout autre métier en lien avec l'enfance, nous sommes souvent dans l'action ainsi les temps pour la réflexion sont réduits et doivent être optimisés.
- **Le changement** : Une fois le travail terminé, l'ouvrage doit être constamment revisité, ajusté, car susceptible d'évoluer dans le temps et dans l'espace.
- **Le but** : Il s'adresse à une collectivité tout en veillant de tenir compte des réalités et des besoins de chaque enfant.

Le projet pédagogique est le fruit du travail d'une équipe, de nombreuses réflexions, de discussions, d'ajustements autour des valeurs et principes éducatifs auxquelles un groupe de professionnelles a décidé d'adhérer. Il est l'expression d'une intention, d'un désir et d'un engagement pour autrui. Il représente ce vers quoi l'on tend. Il est nourri de théories et d'expériences.

Le projet est essentiel pour pouvoir reconnaître le sens de nos actions éducatives et de pouvoir les concrétiser. Il permet une vision commune et cohérente. C'est un outil de références, de communication, de formation, de concertation et de révisions.

En conclusion, le projet pédagogique est quelque chose de vivant, de presque organique, car il évolue et se confronte aux différentes réalités en lien à l'évolution des sociétés, des personnes, des familles, des générations futures. Il peut à tout moment être interrogé.

2.2 Les valeurs pédagogiques de la Trotтинette

Les valeurs véhiculées par la Trotтинette sont en cohérence directe avec celles portées par l'AAEE dans son ensemble. L'UAPE « La Trotтинette » est avant tout un lieu de vie où les notions de respect dans un sens large, de plaisir, d'autonomie et de libre choix sont mises en pratique dans tous les actes et choix pédagogiques du quotidien.

Un lieu de vie qui tient compte des besoins fondamentaux des écoliers de 4 à 10 ans :

Besoin physiologiques : se nourrir de manière équilibrée dans un environnement adapté, se reposer, jouer, s'approprier l'espace à l'intérieur de la structure comme à l'extérieur, faire des activités physiques variées.

Besoin de sécurité : être entouré, entendu, compris et protégé, avoir des limites claires et justes, être reconnu en tant qu'individu unique dans un environnement stable et sécurisant.

Besoins sociaux : besoin d'appartenance à un groupe, de se sentir impliqué dans la vie collective, participer activement aux événements, échanger et se confronter à l'autre, à la différence.

Besoins cognitifs : être accompagné et soutenu dans ses apprentissages, avoir les moyens de s'investir dans ses sources d'intérêts. Être accompagné et soutenu dans sa compréhension du monde.

Besoin de considération : être écouté, reconnu et valorisé. Renforcer son estime de soi dans un contexte sécurisant. Être accompagné dans sa construction psychique. Avoir accès à des outils spécifiques pour exprimer ses émotions, pour s'armer intelligemment afin d'affronter les difficultés. Être reconnu comme membre de sa famille avec le respect de ses particularités. Être respecté dans son développement et son rythme propre.

Besoin de grandir : tendre à une autonomie toujours plus grande. Se responsabiliser face à ses pensées, ses actes. Expérimenter pour apprendre. Evoluer dans un cadre sécurisant pour oser essayer. Avoir la possibilité de se réaliser.

Besoin de créer : seul ou en groupe, libre ou accompagné. Avoir le choix dans un environnement stimulant et adapté.

La Trottinette c'est :

Un lieu où l'enfant est au centre des réflexions et des actions

Un lieu de vie qui évolue constamment, une prise en charge qui s'adapte aux écoliers qui grandissent et qui s'ajuste à leurs envies et intérêts tout au long de l'année scolaire

Un lieu où ils peuvent développer leurs compétences et améliorer leurs aptitudes

Un lieu où la notion du rythme individuel est prise en compte.

Un lieu où ils peuvent rêver et s'accorder des moments d'intimité avec eux-mêmes.

Un lieu où ils peuvent partager entre pairs et avec les adultes.

Un lieu de vie chaleureux et dynamique pour tous.

Un lieu d'apprentissage par le jeu et l'expérimentation

Un lieu de vie où ils apprennent des notions telles que responsabilités, droits et devoirs. Où ils peuvent expérimenter le concept de citoyenneté.

Ces moments de vie en UAPE se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes, en plaisirs partagés et en difficultés surmontées.

2.3 L'équipe éducative

a. L'équipe éducative apporte

- Une sécurité physique en aménageant un cadre et des règles
- Une pertinence de l'organisation et une mise en place de règles de vie collective qui sont essentielles afin de rendre le vivre ensemble agréable.

Plus le cadre de la collectivité est déterminé, plus les adultes et les enfants y gagnent en liberté, à l'intérieur de ce cadre. Afin que le collectif ne soit pas trop pesant, le choix des activités et de la composition des groupes d'enfants est indispensable, tant pour les enfants que pour les adultes (APEMS)

- Un climat de confiance réciproque soutenu par le dialogue.
- Une écoute sans jugement de valeur

« L'écoute est un accueil fondamental de l'autre qui lui permet de vivre, de respirer, de se construire et de se reconstruire. L'écoute est aussi vitale que l'eau » Patrick Korpès, bulletin petite enfance 69

L'écoute active débouche sur une action éducative, c'est-à-dire que nous recherchons avec l'enfant une solution à ses difficultés, une réponse à ses questionnements.

L'écoute passive, c'est prêter une oreille attentive aux mots de l'enfant, sans attente particulière. L'écoute peut être d'une part individuelle mais aussi collective, lorsqu'un groupe d'enfants revendique une demande spécifique ; cette demande implique une négociation dans le groupe qui entraîne une écoute de chacun.

- Une sécurité morale, en véhiculant des valeurs citoyenne.
- Une sécurité affective, avec une attention particulière concernant leurs besoins.
- Un environnement, du matériel, une organisation qui permettent une liberté d'action et de choix
- Des connaissances spécifiques théoriques qui sous-tendent les choix pédagogiques

b. Les moyens mis à disposition de l'équipe :

Un colloque hebdomadaire permet à l'équipe éducative de faire le point, de se questionner quant aux choix des actions éducatives. Le colloque est aussi le moment de se remettre en question, il permet de verbaliser nos ressentis et de les partager. C'est un moment de co-construction ou une participation active est attendue de chacun

- ✓ Chaque enfant est-il heureux à l'UAPE ? Et nous ?
- ✓ Quelles sont nos interpellations, nos interrogations, nos difficultés, face à des situations concrètes dans la structure ?
- ✓ Quel projet mettre en place afin de gérer une situation difficile ?
- ✓ Quelle attitude adopter face à un enfant qui nous pose problème ? Quelles sont les actions éducatives mises en place ? Quelle compréhension peut-on en avoir ?
- ✓ Quels seraient les changements dans l'organisation qui permettraient encore plus d'attention à l'enfant ?
- ✓ Comment préciser encore plus clairement les règles, les consignes pour être mieux entendu ?

Un colloque permet également d'organiser, de préparer une réunion de parents, une soirée particulière, un projet, un spectacle ou tout autre évènement.

La recherche de qualité dans l'accueil des enfants en UAPE implique des adultes motivés et s'investissant dans leur tâche (Concept Lausannois des APEMS)

*Travailler en équipe, c'est partager cette richesse incroyable apportée par la mise en commun de perceptions différentes ou par des conduites variées.
(Jacques Salomé)*

Un temps de briefing journalier, qui permet à l'équipe éducative d'échanger à propos de ses difficultés, ses interrogations, de prendre du recul face aux interpellations du jour, de se décharger de certaines tensions, de faire le point des moments du petit déjeuner et du repas de midi. Ce temps de parole, en

transparence et en partage, est l'oxygène de l'équipe. Ce temps est aussi l'occasion d'envisager l'organisation de l'après-midi avec les adaptations nécessaires.

Une journée « pédagogique » par année, qui permet de remanier le projet pédagogique de l'institution pour que nos pratiques professionnelles puissent évoluer, compte tenu des expériences vécues et de notre propre évolution professionnelle. C'est parfois l'occasion d'une formation ciblée sur une thématique d'actualité pour l'ensemble de l'équipe éducative.

C'est aussi le moyen de revoir avec précision l'organisation générale et de la remanier si besoin.

Nos motivations professionnelles, accompagnés de souplesse et d'ouverture, permettent de faire de l'UAPE de la Trottinette, un lieu chaleureux, accueillant et sécurisant qui reconnaît les besoins propres à chaque écolier.

Un entretien d'évaluation annuelle. Il se déroule, individuellement entre chaque membre de l'équipe éducative et la directrice. Préparé à l'avance, par écrit, à l'aide d'un formulaire par chacune des parties, il permet au professionnel de se rendre compte de sa propre évolution. C'est un excellent facteur de motivation. Leur but n'est pas seulement de procéder à une évaluation, mais aussi d'aménager un espace-temps permettant une écoute et une attention personnalisées à chaque membre de l'équipe. Ils peuvent ainsi s'exprimer sur leur parcours professionnel durant l'année écoulée, faire le bilan, émettre des souhaits, des critiques, et formuler un objectif pour l'année à venir.

Des formations continues. Notre domaine dispose d'une large palette d'offre de formation continue. Les membres de l'équipe sont encouragés à compléter leur formation initiale afin de continuer d'acquérir de nouvelles connaissances et de bénéficier de moment de réflexion avec d'autres professionnels. Ces formations peuvent se dérouler individuellement ou en groupe en fonction des intérêts et des besoins identifiés.

Un temps hors présence enfants. Un quota de 10% du pourcentage de travail est octroyé aux EDE, hors de la présence des enfants. Ce temps est indispensable pour organiser, planifier et suivre les divers projets. Il permet particulièrement :

- Le suivi des enfants :

Il est nécessaire de procéder à des observations globales ainsi qu'à des observations ciblées, afin de (re)connaître et d'évaluer les besoins spécifiques de l'enfant. Il a été démontré que le personnel éducatif a un rôle important dans le dépistage de difficultés concernant le développement de l'enfant. L'équipe éducative est chargée de remplir au minimum une fois par année un bilan pour chaque enfant inscrit. Cela permet de mettre en mot les observations, les hypothèses et ainsi évaluer plus objectivement les besoins, difficultés et compétence des enfants. Cela permet de mettre en place des projets spécifiques pour les accompagner dans leur développement. Chacun est référent d'un certains nombres d'enfants pour lesquels il prête un regard plus pointu. Il est garants du suivi même des enfants qui ne montrent aucune difficulté particulière.

- Le suivi des familles :

Les EDE de référence peuvent solliciter en tout temps les parents pour un entretien. Il n'est pas nécessaire que cela s'organise uniquement dans les moments difficiles et sont souhaitables pour toutes les familles dans une optique de collaboration et de transparence. Certains systèmes familiaux requièrent un accompagnement pluridisciplinaire et nécessitent la création de réseaux. Le partenariat est une notion fondamentale et le soin porté à l'accueil des parents, à la communication positive a une incidence directe sur le bien-être des enfants que nous accueillons.

- La mise en place d'activités ponctuelles adaptées aux enfants :

Les membres de l'équipe éducative sont garants d'offrir un cadre adéquat et stimulant pour les enfants. Ils peuvent prévoir et organiser des activités particulières qui demandent des temps de préparation en amont. Elles peuvent s'inscrire dans différents champs que ce soit créatifs, moteurs, d'apprentissage ou de découvertes.

Divers outils de communication. Ils permettent que chacun ait accès aux informations nécessaires de manière à maintenir une qualité optimum de la prise en charge. Le travail d'équipe mais aussi les temps partiels très fréquents dans notre domaine, nous obligent à mettre en place divers moyens de communications afin de garantir une fluidité maximale de la transmission de toutes les informations dont nous disposons. La mise en commun de ces éléments provenant des parents, des directions, de divers prestataires de la structure, des enseignants etc, est indispensable mais souvent complexe.

La direction a la responsabilité de veiller à ce que les modalités de travail des collaboratrices et des collaborateurs de l'UAPE, quelle que soit leur fonction, permettent d'assurer la qualité de l'accueil des enfants.

3. L'APPLICATION CONCRETE DES CONCEPTS PEDAGOGIQUES

Chaque instant passé avec l'enfant est précieux. Le petit bout de chemin que nous faisons avec lui doit se construire avec respect et humilité. La confiance acquise au fil du temps deviendra alors une force inestimable pour son devenir (Vivre en crèche de Christine Schuhl)

3.1 Les jeux et activités

Les activités sont des mises en situation ou des prétextes planifiés dont le but avoué est de faire ensemble et d'être ensemble.

L'activité permet de passer de la parole à l'acte, du potentiel à l'habilité ou en d'autres mots, de la virtualité à la réalité. Elle permet également d'établir peu à peu le sentiment d'appartenance, d'interdépendance et de solidarité.

Jouer est un besoin fondamental chez le jeune écolier. Les jeux évoluent en fonction de l'âge et du stade de développement, mais néanmoins restent l'activité essentielle pour un développement harmonieux. L'EDE, d'une manière générale, favorise l'expression de cette activité. En dehors des contraintes du repas, de l'espace à disposition, des horaires de l'école, elle tient compte dans son projet, du besoin que l'enfant a de jouer.

Le jeu libre, celui qui est initié, organisé par l'enfant lui-même a une place prépondérante dans notre fonctionnement pédagogique. Les espaces, le matériel, l'organisation générale sont dictés par les besoins du jeu libre. Nous partons du constat que nos écoliers font des activités essentiellement dirigées en classe et qu'ils sont par ailleurs très occupés par des activités extrascolaires de toutes sortes. L'UAPE devient en conséquence le lieu où les enfants doivent avoir le temps de jouer librement. Le jeu libre peut-être de plusieurs ordres et il est soutenu par le matériel mis à disposition : dinette, poupée, déguisement, véhicules et tapis de circuit, animaux et diverses figurines, ainsi que Playmobil notamment. Ces objets sont les outils qui leur permettent de vivre des situations diverses et les accompagnent dans leur développement général.

Cette activité leur est utile sur les plans social, cognitif, émotionnel.

Aspect social : Quel que soit le type de jeu, l'enfant qui veut jouer avec d'autres doit négocier, faire des propositions, des demandes, pour se mettre d'accord avec ses camarades, pour décider des participants ou des règles. Cette possibilité de jouer librement favorise l'adaptation active de l'enfant dans un système social. Les interactions lors des jeux permettent à l'enfant de se confronter, d'argumenter, de s'adapter, de vivre un sentiment d'appartenance qui est si nécessaire à la construction de l'identité. La liberté de choix du matériel ainsi que l'espace intérieur et extérieur offrent une grande diversité quant au contenu des jeux et activités à l'UAPE.

Aspect cognitif : l'enfant dans le jeu apprend, expérimente, intègre, confronte ses propres connaissances avec celles d'autrui. Il apprend à exprimer ses envies, ses idées et développe son langage et ses facultés narratives.

Aspect émotionnel : l'enfant peut dans le jeu sortir de son propre état et devenir « autre chose », il peut ainsi se permettre de vivre des émotions, des expériences auxquelles il n'a pas accès habituellement. Il peut expérimenter des positions hiérarchiques différentes en fonction du jeu et des participants. Ces expériences de jeu lui permettent de mieux se connaître et d'exprimer ses sentiments, ses émotions en toute sécurité.

Les activités manuelles et créatives. Régulièrement, les éducatrices proposent des activités créatives dirigées ou non-dirigées, telles que bricolages, peinture, musique, cuisine, pâte à modeler, sable, dessins, coloriages, perles, etc. L'EDE accompagne l'enfant dans la découverte de différentes techniques créatives et le soutient dans ses expérimentations et réalisations personnelles. Ces activités constituent des propositions et l'enfant choisit d'y participer ou non. De manière générale les propositions d'activité proviennent des demandes et intérêts évoqués par les enfants eux-mêmes.

Les jeux de constructions ont une place de choix à la Trottinette. De nombreuses caisses de matériel simple sont à disposition des enfants. Les Lègos, les Kapla, les plots de bois, les Géomag notamment permettent aux enfants de relever des défis de toutes sortes. Agilité, réflexion, expérience, transposition de savoir, sont autant de compétences exercées, sans parler de l'entre-aide, des conseils réciproques, de la collaboration qui tient souvent une place majeure dans ces activités collectives.

Les jeux de sociétés : font partie des activités à disposition. L'apprentissage du respect des règles, de laisser sa place à chacun, de la patience ainsi que la frustration suite à une défaite sont autant d'expériences qui construisent l'identité sociale et citoyenne de l'enfant. Plus les enfants grandissent plus ils sont friands de jeux collectif à règles déterminées. Ils ont la possibilité dans ces activités de se confronter, de se mesurer, de comparer ses compétences à celle des autres. Le choix des jeux est varié, à faire à deux ou à plusieurs, de manière autonome ou accompagné de l'adulte.

Les livres sont à dispositions libres des enfants, ils sont choisis pour leur qualité graphique et narrative mais aussi pour leur aspect ludique ou pédagogique. C'est une activité qui se livre de manière individuelle ou collective, accompagnée par l'adulte ou pas. Les lieux de lecture sont parfois définis, notamment dans le groupe des plus jeunes, par contre il est laissé une grande liberté aux plus grands de s'installer au meilleur endroit pour eux. Ils peuvent se munir de « Pamir » pour s'isoler du bruit ambiant si nécessaire. Les plus grands bénéficient de l'accès à la bibliothèque municipale qui se situe dans le complexe scolaire de Bois-Murat où ils trouvent un très grand choix d'ouvrages ainsi qu'à un environnement calme, propice à la lecture.

Les activités en plein-air sont privilégiées par tous les temps. Les balades et les jeux en forêt, le jardinage, les jeux sportifs et de groupe ainsi que le jeu libre dans la cour font partie de la panoplie des activités extérieures proposées. Parfois, lors d'activités spécifiques ou à l'extérieur, il arrive que des enfants des différents groupes de la Trottinette se retrouvent. La différence d'âge prend une valeur dynamique. Dans tous les cas les enfants ont chaque jour, et à différents moments la possibilité de sortir. Nous estimons que les enfants doivent avoir la possibilité de se dépenser physiquement après les temps d'école et notre organisation prévoit toujours des espaces de jeux extérieurs à la sortie des classes. Un enfant qui s'est tenu tranquille et a fourni des efforts de concentration pour des apprentissages spécifiques doit pouvoir ensuite se mouvoir sans contrainte ainsi que crier pour décharger les tensions. C'est à cette condition qu'ensuite nous pouvons lui demander de fournir de nouveaux efforts pour la vie en collectivité.

La place de l'adulte face aux diverses activités de l'enfant. Le jeu n'est pas toujours une activité évidente ou agréable, il peut être source de frustration, de conflit, de déception. Parfois les enfants ont besoin de soutien, d'encouragement, de conseil ou juste du regard de l'adulte. L'adulte observe, n'intervient pas spontanément mais reste disponible si l'enfant en a besoin, ou s'il semble trop démuni. Parfois au contraire l'adulte est de « trop » et doit savoir prendre de la distance en assurant néanmoins une sécurité physique et psychique à l'enfant. L'EDE observe les enfants dans leurs jeux et activités. Elle adapte ses interventions avec les enfants qui semblent avoir un besoin particulier. Certains enfant jouent souvent seuls, d'autres

veulent toujours jouer avec l'adulte. Il ne s'agit pas de les mettre dans un « même moule », chaque enfant à des besoins, des intérêts, des envies qui lui appartiennent, mais pour l'EDE il s'agit d'évaluer pour chacun son degré de satisfaction, d'épanouissement lors des activités ludiques.

L'équipe de la Trottinette veille à offrir en fonction des locaux à disposition et des possibilités, les meilleures conditions possibles pour les activités ludiques, créatrices et physiques. Le matériel est choisi avec soin, en prenant en compte sa qualité, son intérêt, son potentiel élargit. Nous veillons tant que faire se peut d'éviter le matériel trop « genré » ou tout au moins le présentons comme accessible à tous quel qu'il soit.

3.2 La socialisation

L'objectif de l'UAPE est de contribuer activement à la socialisation des enfants. Ils peuvent apprendre dans ce cadre une forme de relation sociale nouvelle avec des règles spécifiques liées à la collectivité. Et il est entendu que ces expériences sociales vont influencer de manière durable à l'intégration de l'individu dans la société. Raison pour laquelle non seulement les valeurs que nous véhiculons mais aussi les moyens mis en place pour les vivre sont mais primordiaux.

Notre rôle sera d'offrir à l'enfant un cadre relationnel qui lui permet d'être actif dans ses apprentissages au sens large. Nous transmettons des savoirs, des codes sociaux autour du « vivre-ensemble » comme le respect et l'écoute de l'autre, l'apprentissage des marques de politesse, la gestion des émotions, l'acceptation de la différence en lien avec la société dans laquelle les enfants devront s'intégrer. C'est un apprentissage de **la citoyenneté** qui se décompose en différentes notions distinctes mais complémentaires :

Participation active. Pour que ces apprentissages de la socialisation puissent se faire et que les notions soient réellement intégrées, il faut impérativement que les enfants soient acteurs actifs du processus. Un des moyens pour rendre cela possible consiste à promouvoir la participation active aux différents aspects de leur prise en charge. Les enfants en fonction de leur développement et de leurs compétences doivent avoir leur mot à dire en ce qui concerne les activités que nous leur proposons, des règles qui régissent la vie collective. Ils doivent pouvoir se sentir concernés par leur environnement et avoir l'espace de questionner, remettre en question, proposer, argumenter. Une participation active est parfaitement compatible avec un cadre sécurisant géré par les adultes.

Autonomie. Tout nouvel apprentissage, toute nouvelle acquisition part de l'intérêt de l'enfant. Notre rôle consiste à être à l'écoute de ses intérêts ou parfois de susciter son intérêt. Ensuite, c'est l'enfant qui va mettre en œuvre les moyens, trouver les outils pour appréhender cette nouvelle étape, notre part consiste à s'assurer de la présence de ces outils, éventuellement d'émettre des hypothèses si l'enfant est bloqué ou de solliciter un moment collectif pour aider l'enfant. Nous veillons à donner de manière pertinente et adaptée des outils qui permettra à l'enfant de gagner en autonomie dans les meilleures conditions possibles. Elle l'accompagne dans son désir d'apprendre et de connaître le monde qui l'entoure. Elle l'aide à formuler correctement ses demandes pour qu'il y parvienne seul. L'autonomie s'apprend et s'accompagne. Il s'agit pour l'enfant à apprendre à faire des choix, les plus jeunes sont aidés dans cette tâche par l'utilisation de panneau d'activité sur lesquels ils doivent s'inscrire. Cela leur permet non seulement de faire un choix anticipé mais aussi d'avoir une vision globale des activités choisies par l'ensemble des enfants du groupe. Il peut choisir dans un cadre précis en tenant compte de la réalité de la collectivité

Sentiment d'appartenance. Pour se sentir épanoui dans la vie collective, il est important que l'enfant se sente appartenir au groupe. Cela nous paraît aller de soi, mais en réalité la collectivité est constituée d'individus très différents les uns des autres, avec des compétences, des intérêts, des attentes spécifiques qui ne sont pas toujours communes. Cela implique que des espaces collectifs d'échange et de collaboration soient organisés pour permettre à chacun de pouvoir se positionner, s'exprimer, se confronter. Et qu'ainsi le « groupe » co-construise des solutions communes, satisfaisantes et pérennes dans lesquelles tous se retrouvent. Il est important que chacun se sente représenté par son groupe de pairs. C'est à ce prix que l'on peut prétendre à une qualité d'accueil collectif qui favorise et contribue à l'épanouissement individuel.

Responsabilisation. Grandir c'est aussi assumer les conséquences de ses actes. Prendre conscience des répercussions de ses agissements sur les autres, sur son environnement. Savoir apprécier à sa juste valeur ses efforts ou son investissement. Apprendre à réparer les fautes commises. Apprendre à assumer ses responsabilités face aux individus et au collectif. Cet apprentissage passe par différentes voies. L'une d'entre elles est l'exemple implicite que donne l'adulte par la rigueur et l'adéquation de son attitude et de son comportement au quotidien. Un adulte responsable qui assume sa mission éducative, qui exprime ouvertement ses manquements ou ses faiblesses, qui accepte ses erreurs et qui veille à tendre toujours à l'équité et au respect peut prétendre être un exemple pour le citoyen en devenir dont il a la charge. L'enfant est amené à réfléchir aux conséquences de ces actes, et il est encouragé à envisager une réparation lorsqu'il commet une erreur ou un comportement inadéquat. Les règles de la collectivité sont clairement émises et connues des enfants et ils connaissent également les sanctions liées aux transgressions de celles-ci. Cela leur permet de se responsabiliser quant à leur choix.

3.3 L'inclusion d'enfants aux besoins particuliers

L'inclusion signifie que tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques personnelles, peuvent accéder à la vie collective et participer aux activités proposées. Dans ce sens, nos réflexions et nos actions sont centrées sur les solutions qui pallient aux difficultés de l'enfant et le soutien individualisé à lui apporter pour qu'il puisse s'intégrer au groupe.

Les enfants aux besoins éducatifs particuliers sont, d'une part ceux qui ont des déficiences intellectuelles, motrices et/ou sensorielles avérées par un spécialiste et d'autre part ceux présentant des troubles psychoaffectifs. Cela englobe l'agitation excessive, le manque de concentration ainsi que la difficulté d'initier ou de maintenir des interactions avec autrui de manière adaptée.

Les EDE ont l'habitude d'observer attentivement tous les enfants, afin de les soutenir dans leur développement. A travers ces observations, ils peuvent rapidement identifier les moments où un enfant aura peut-être besoin d'un appui éducatif particulier pour favoriser sa participation et son bien-être ou pour évaluer des adaptations. Pendant cette période, les perceptions, les savoirs et savoir-faire des parents et de l'équipe éducative sont complémentaires pour analyser la situation et mettre en place, dans l'intérêt de l'enfant, des objectifs prioritaires et des stratégies pédagogiques. En effet, le partage d'informations utiles à l'évolution globale de l'enfant est primordial.

En ce sens, il est important de construire un lien de confiance et créer un partenariat avec les familles. Pour cela il est primordial de tenir compte de différents aspects ; la reconnaissance de chacun, la répartition des rôles, la disponibilité et les contraintes des uns et des autres. Certains points peuvent évoluer dans le temps, c'est pourquoi il est important de les préciser ou de les ajuster d'un commun accord, comme de s'assurer des différentes attentes et de les réaffirmer ou de les renégocier si nécessaire.

3.4 Les règles, limites et sanctions.

Les règles de la collectivité sont réfléchies, établies sur la base de références théoriques adaptées et sont nécessairement connues de tous et appliquées par tous. Les limites se doivent d'être claires, précises, simples. Il ne suffit pas de les imposer mais d'énoncer explicitement les règles, les limites, les interdits et les attentes, de les dire et de les répéter. Donner du sens à la règle est essentiel si l'on souhaite que l'enfant puisse l'intégrer durablement. De même que les conséquences de la transgression des règles doivent être connues des enfants en amont ce qui leur permet de tendre à une responsabilisation. En effet il est indispensable que les conséquences correspondent à la « gravité » de la transgression et ne peuvent pas être décidées sur le coup de l'émotion, de la colère, de la surprise. Les règles comme les conséquences sont autant de repères pour l'enfant, de jalons qui vont lui permettre d'expérimenter, de se positionner, se confronter en toute sécurité avec l'assurance qu'il ne pourra pas faire n'importe quoi ». Les sanctions en cas de transgressions des règles sont adaptées à la situation dans une optique de réparation plutôt que dans un cadre punitif.

Cela nécessite que l'équipe éducative se penche régulièrement sur les limites et les sanctions afin d'agir au plus juste et d'être cohérents quant aux réponses données : une explication, un avertissement, une sanction.

Les règles de la collectivité peuvent être hiérarchisées comme suit :

- les règles concernant la sécurité ainsi que l'intégrité physique sont immuables. La réponse est également immuable.
- Les règles de savoir-être sont immuables mais traitées de manière spécifique à chaque situation
- Les règles concernant le bien-être en collectivité, dépendent de l'environnement et du positionnement pédagogique et éducatif des membres de l'équipe, elles peuvent évoluer, s'adapter et les réponses sont variées bien que concertées et cohérentes.

3.5 La gestion des conflits

Les situations de conflit entre les enfants sont fréquentes en collectivité. Nous envisageons le conflit, la confrontation, dans son rôle positif et structurant pour le développement de l'enfant.

L'adulte intervient comme médiateur dans les conflits, son rôle étant, peu à peu, d'amener les enfants à procéder spontanément de la même manière. Dans un premier temps, l'EDE observe, évalue la situation et n'intervient que lorsque les enfants n'arrivent pas à gérer le conflit eux-mêmes. Elle crée alors un cadre de confiance propice à la médiation. Elle rappelle les règles de base à observer pour régler le conflit, telles que laisser l'autre s'exprimer sans l'interrompre, être aussi honnête que possible et être d'accord de chercher ensemble une solution. La solution doit refléter les attentes des enfants et non celles des adultes.

L'EDE demande à chacun d'exprimer son problème, son ressenti par rapport à la situation. Elle incite les enfants à explorer le problème et demande quels sont les besoins et intérêts de chacun. Puis les écoliers cherchent ensemble des solutions, soutenus par l'adulte.

Chaque enfant est amené à proposer la solution qui lui conviendrait, dont on explore ensemble la faisabilité, afin de l'améliorer ou de la reconsidérer si nécessaire. Finalement une solution commune est choisie et précisée de manière à ce qu'elle soit claire pour chacun des participants. Cette manière d'envisager la résolution des conflits permet d'éviter tant que faire se peut les frustrations, les sentiments d'injustice, les envies de vengeance et de repartir avec un bagage commun qui facilite la vie en collectivité.

3.6 Les rituels

« Le rituel ne se définit que par le partage du sens, d'un sens défini par des règles explicites (...) L'enjeu est de passer d'un ponctuel répétitif à un rituel chargé de sens. » Définition donnée par Anne-Marie Gioux

- la très grande régularité d'un fonctionnement
- la répétitivité des gestes, des paroles, des codes mis en place
- l'identité formelle des situations dont les enjeux ne varient pas et qui constituent des repères sûrs, même si les contenus évoluent
- des contraintes claires, des règles bien posées et respectées par tous

Les rituels en UAPE sont de plusieurs ordres :

1. D'une part les rituels instaurés au quotidien afin de créer des repères fiables et adaptés sur lesquels l'enfant peut compter qui lui permette d'acquérir une certaine autonomie. Cela peut correspondre à un enchaînement d'actes répétitifs qui se retrouvent à différents moments de la journée, tel que : En entrant à la Trotinette on doit enlever ses chaussures poser sa veste, ranger son sac, mettre ses pantoufles, aller aux toilettes puis se laver les mains avant d'aller faire l'activité du moment...

2. D'autre part les rituels annuels qui jalonnent l'année scolaire. Tels que les rituels festifs comme les anniversaires, le Thé de Noël, la fête de l'été.
3. les rituels des transitions comme les portes ouvertes, les nouvelles arrivées ou départ d'enfants et d'adultes. Ces moments mettent en lumière les changements à venir liés au fait que les enfants grandissent

Ils permettent à l'enfant de se repérer dans le temps, d'évoluer dans un cadre connu et sécurisant, de pouvoir anticiper ce qui va arriver ensuite. Ils permettent à la vie collective d'être agréable

3.7 Les repas et collations

Le menu labellisé Fourchette Verte Junior est affiché et il est annoncé aux enfants des différents groupes. Le repas est un moment fort du temps de midi. L'équipe veille à créer, par son attitude, une atmosphère calme et propice aux échanges et aux découvertes culinaires. Les EDE mangent à table avec les enfants ce qui leur permet d'être en lien, de suivre l'évolution des enfants vis-à-vis de leurs goûts, difficultés et progrès en matière d'alimentation. Cela influence aussi la dynamique de table et permet une gestion positive des échanges. En cas d'agitation trop importante l'EDE intervient calmement et précise ses attentes pour la suite. Le moment du repas est un moment privilégié pour échanger autour de sujets qui suscitent l'intérêt des enfants. C'est aussi l'occasion d'exercer l'écoute et le respect des règles de vie de la collectivité.

Le service est assuré par une intendante, ce qui permet aux adultes de pouvoir se consacrer entièrement à la relation aux enfants du groupe.

L'enfant se sert seul des plats qui lui sont proposés, excepté pour les 5^{èmes} et 6^{èmes} primaire qui mangent au réfectoire scolaire. Il apprend petit à petit, avec l'aide de l'adulte si nécessaire, à gérer lui-même sa quantité de nourriture, selon ses goûts. Il est invité à goûter de chaque aliment mais en aucun cas il est exercé de pression au sujet de l'alimentation. L'EDE est attentive à sa relation à la nourriture et éveille son intérêt pour les aliments nécessaires à la vie en lui présentant, avec enthousiasme, une alimentation diversifiée et équilibrée. Le dessert fait partie du repas et n'est aucunement sujet de chantage pour « inciter » les enfants à terminer leur repas. Et seule de l'eau est proposée lors des repas et des collations.

L'enfant a la possibilité de choisir deux « aliments joker », qu'il n'a pas l'obligation de goûter. Cela le responsabilise et suscite l'intérêt pour l'alimentation de manière générale. Il peut apprendre à se positionner face à ses goûts. Cet outil lui permet d'avoir une certaine maîtrise de son alimentation et l'incite en contre partie à faire l'effort de goûter à tout le reste. Les « aliments joker » ne sont pas fixés une fois pour toute mais doivent permettre à l'enfant de réaliser qu'au fil du temps ses goûts évoluent et de hiérarchiser ses aliments détestés. L'EDE veille à ce que chaque enfant puisse manger à son rythme. Elle l'invite à finir son assiette en tenant compte des possibilités propres à son âge.

L'écolier débarrasse lui-même son assiette, son verre et ses services. Cela lui permet d'exercer sa dextérité, son organisation, son attention.

En ce qui concerne la collation de l'après-midi, il est déterminé en fonction de l'équilibre alimentaire sur la journée édicté par le Label Fourchette Verte

3.8 Le repos

Le moment repos est important, notamment pour les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire. En effet ils évoluent toute la journée au sein d'un groupe, tant à la Trottinette qu'à l'école. Le moment représente l'unique opportunité de se « pauser », de se retrouver avec eux-mêmes dans un environnement approprié et calme.

L'organisation de ce repos dépend des besoins de chacun. Sa durée évolue au fil de l'année scolaire ainsi qu'en fonction de la constitution du groupe. Pour les enfants « dormeurs », les souhaits des parents sont sollicités quant à la durée possible du sommeil de leur enfant. Il s'agit de ne pas interférer avec la dynamique et les rituels familiaux du soir avec une sieste inadaptée.

Dans les autres groupes, les besoins de repos ou de tranquillité sont aussi pris en compte dans la mesure du possible. Toutes sortes de moyens peuvent être utilisés pour parvenir à répondre aux besoins de chacun : des paravents installés au coin d'une salle pour se couper de l'agitation du groupe, des « Pamirs » sont à disposition des enfants pour permettre de se protéger du bruit ambiant, des canapés et des matelas sont à disposition pour s'allonger, etc... Nous avons un fonctionnement flexible qui vise à s'adapter aux besoins et aspirations des enfants et tendons toujours à trouver des solutions envisageables et respectueuses pour tous.

3.9 Les objets personnels/doudous

Notre positionnement à propos de la gestion des objets personnels dépend beaucoup du contexte. En effet il est important pour certains enfants d'avoir avec eux des objets personnels, cela permet de garder le lien avec la maison, ils sont souvent fiers de pouvoir les présenter à leur groupe de pairs. Notre position n'est rigide ni dans un sens ni dans l'autre. Si l'enfant « gère » ses affaires personnelles et que cela ne suscite ni conflits ni surenchère, il a tout loisir de les avoir avec lui dans les moments de jeux par exemple. Néanmoins l'expérience nous montre que parfois cette souplesse génère des tensions ce qui nous oblige à limiter ou canaliser l'utilisation de ces objets. Dans ces cas nous expliquons à l'enfant, à ses parents ainsi qu'au groupe la raison de notre changement de position. Nous adaptons le cadre et les limites en fonction de la particularité de chaque situation.

En ce qui concerne les doudous, une liberté presque totale est laissée aux enfants. Ils peuvent les avoir avec eux à tout moment, même lors des repas s'ils en ressentent le besoin. C'est à nous de vérifier avec chacun si son doudou lui est vraiment nécessaire et de lui proposer des alternatives éventuelles pour qu'il puisse s'en séparer doucement. La plupart du temps la collectivité, le regard de l'autre, l'envie de paraître grand suffisent à inciter l'enfant à les utiliser avec parcimonie. Néanmoins cette liberté leur permet d'acquérir cette autonomie à leur propre rythme ce qui les amène à une autonomie intégrée et non imposée.

Le seul endroit où l'enfant ne peut pas emmener son doudou est l'extérieur. Néanmoins pas tant pour des raisons pédagogiques que pratiques. En effet il est impossible pour nous d'assurer la « sécurité » des doudous ! Alors pour éviter les drames consécutifs d'une perte inopportune ou de salissures, nous avons établis cette règle, qui est en générale bien comprise des enfants.

3.9 Les trajets

La Trottinette bénéficie de manière très positive de sa situation au sein même du complexe scolaire de Bois-Murat. Cela a une incidence directe sur les trajets et les possibilités d'autonomie des enfants concernant les déplacements. Cette zone sécurisée naturellement permet aux enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de gérer de manière complètement autonome leurs trajets école-UAPE-école. Pour les plus jeunes de 3^{ème} et 4^{ème} primaire, l'autonomie dans le domaine dépend des demandes des enfants et de leurs compétences et évolue au fil de l'année scolaire. Par ailleurs, le règlement parascolaire prévoit que les enfants de la Trottinette peuvent se rendre seuls sur le lieu de leurs activités extra-scolaires dès la 3^{ème} primaire, dans la mesure où elles se déroulent au sein du complexe scolaire précité.

Pour chaque tranche d'âge, nous tentons d'adapter les possibles et les libertés afin que chacun des enfants que nous accueillons développent leur autonomie à leur propre rythme, c'est-à-dire avec un cadre clair et sécurisant

Pour le groupe de 1^{ère} et 2^{ème} primaire :

Nous les accompagnons dans la cour d'école et attendons vers les cortèges, l'arrivée des maîtresses pour assurer le lien entre l'UAPE et l'école pour le trajet du matin comme celui de l'après-midi. Pour le retour de l'école, en première partie d'année, nous attendons les enfants devant les classes, munis d'une liste de présence. Puis nous nous rendons en cortège jusqu'à l'UAPE.

Puis dès que les repères sont clairs pour les enfants, ils peuvent se rendre seuls à l'entrée du collège où nous accueillons les enfants pour le trajet jusqu'aux locaux de la Trottinette. Dans le courant de l'année et en fonction de la dynamique de groupe, les enfants sont amenés à se rendre seuls à la Trottinette avec un contrôle des présences à la sortie du collège ainsi qu'à l'arrivée dans les locaux de l'UAPE. Les adultes communiquent par radio afin d'assurer la sécurité des enfants tout en favorisant leur autonomie.

3.10 Les devoirs et la collaboration UAPE-école

Devoirs :

A Bois-Murat les enfants bénéficient des devoirs surveillés organisés par l'école dès la 4^{ème} primaire. Nous conseillons vivement aux parents de profiter de ce système qui assure aux enfants un cadre adaptés aux tâches scolaires ainsi qu'une personne ressource disponible lorsqu'ils en ont besoin. En effet la Trottinette ne peut garantir un environnement de ce type.

Pour les enfants de 3^{ème} primaire, nous définissons avec l'enfant et les parents le temps consacré aux devoirs pour permettre à l'écopier de s'organiser et de choisir d'autres activités nécessaires à son équilibre. Pour cette activité, nous ne sommes pas forcément assis avec les enfants, nous restons cependant à disposition et attentif aux problèmes et aux questions qu'ils peuvent rencontrer. Notre attitude lorsqu'un enfant pose une question, ou qu'il n'a pas compris une consigne, sera de le recentrer sur ses propres capacités et d'utiliser les échanges, les compétences d'un autre copain pour répondre à son problème. Nous montrons de cette manière notre intérêt, notre soutien, sans donner une réponse toute prête à l'enfant.

Les enfants qui vont aux devoirs surveillés, le font de manière autonome tant pour s'y rendre que pour revenir à la Trottinette ensuite. Nous restons vigilants quant aux horaires de retour et vérifions l'horaire de départ de la classe, indiqué dans l'agenda par le surveillant afin de contrôler que l'enfant soit revenu au plus vite dans les locaux de la structure d'accueil.

Les parents sont informés en fin de journée de l'avancement des devoirs de leur enfant et restent entièrement responsable de la scolarité de leur enfant et se doivent de vérifier eux-mêmes le travail scolaire fourni par celui-ci.

La collaboration UAPE-école :

Les membres de l'équipe éducative veillent à créer et nourrir une collaboration active avec le corps enseignant. Les contacts se font de manière journalière avec les enseignantes des 1 et 2 P, en fonction des besoins, des observations. En effet, l'équipe et les enseignantes s'informent mutuellement lorsque se produit un évènement particulier pour un enfant ou un groupe d'enfant. Cela permet aux uns et aux autres de gérer les situations particulières de la manière la plus adaptée et pertinente possible. Ce regard croisé amène aussi une meilleure connaissance des spécificités de chacun. Lorsque ces échanges nécessitent un aspect plus formel, par exemple lors d'inquiétudes, de questionnements professionnels, de difficultés majeures, les parents sont informés de la situation. Dans ce cas de figure il est aussi souhaitable d'organiser une rencontre réunissant les parents, les enseignants et l'EDE de référence afin que la prise en charge de l'enfant soit la plus pertinente et cohérente possible en partenariat avec les parents. Concernant les plus grands écoliers les EDE contactent les enseignants uniquement en cas de nécessité, ou de situations particulières.

Les échanges précités concernent uniquement les enfants. Tout ce qui concerne l'organisation scolaire, telles que les sorties, les camps ne se transmet pas automatiquement. En conséquence c'est aux parents que revient la responsabilité de transmettre dans les différents lieux les informations d'ordre organisationnel qui concerne son enfant.

L'école et les parents peuvent en tout temps « inviter » l'EDE de référence à participer à un réseau scolaire. En effet ces réunions regroupent tous les intervenants pédagogiques, sociaux et de santé qui gravitent autour d'une situation familiale particulière avec comme objectif de prendre des mesures parallèles, complémentaires et cohérentes pour pallier à des difficultés rencontrées par un enfant. Le regard des professionnels de l'enfance que nous sommes, est primordial et complémentaire pour construire une perception globale de l'enfant.

3.11 Relation avec les parents

Nous mettons beaucoup d'importance à soigner et nourrir la relation avec les parents. Confier son enfant, même un écolier, à un tiers n'est pas un acte anodin. Pour que l'enfant se sente en sécurité, en confiance, il est nécessaire que ses parents le soient également. Et c'est en les accueillant avec respect et bienveillance pour ce qu'ils sont, avec leurs spécificités que la collaboration, la confiance et la complémentarité est rendue possible. Un positionnement professionnel, c'est-à-dire sans jugement, sans aprioris et sans rigidité permet d'envisager que les deux parties profitent des compétences de l'un et de l'autre. La relation aux parents ne doit pas être compétitive mais complémentaire. A nous professionnels de créer les conditions qui favorisent cette collaboration si précieuse.

Lors de l'accueil du matin, nous recevons de la part des parents, les informations importantes concernant leur enfant qu'elles soient organisationnelles, émotionnelles, ou médicales. Ces informations nous permettent d'envisager une prise en charge optimale et adaptée de l'enfant dans son quotidien.

Au départ de l'enfant, l'EDE se rend disponible pour échanger au sujet de l'enfant, d'évènements importants ou anecdotiques vécus durant la journée et de ses observations. Le professionnel se doit de transmettre et communiquer avec les parents, c'est à cette condition que son implication, son travail éducatif et pédagogique prend forme dans la perception du parent.

Les parents n'ayant pas toujours les mêmes attentes quant à ce moment d'échange, nous tentons de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun.

Un entretien peut être sollicité tant par les parents que par l'équipe éducative à tout moment. Il n'est pas nécessaire d'être confronté à une difficulté ou une inquiétude particulière pour que s'organise une rencontre, mais ce sont des occasions qui permettent de trouver des solutions pour optimiser la prise en charge des enfants et pour faire vivre et nourrir la collaboration avec les familles. L'équipe éducative peut parfois jouer un rôle de soutien pour les parents lorsqu'ils se retrouvent en difficulté devant des défis éducatifs.

Les entretiens s'organisent au minimum pour les enfants de 2P, de 4P et de 6P, c'est-à-dire avant chaque changement de groupe au sein de la Trotтинette, afin d'échanger sur les évolutions spécifiques de chacun et de transmettre nos observations aux parents.

Pour les enfants qui sont inscrits uniquement sur les temps de midi, nous organisons des retours téléphoniques aux parents et ce dans tous les cas avant les vacances d'octobre, de Pâques et d'été.

Une réunion de parents est organisée chaque début d'année scolaire dans chaque groupe afin de présenter les membres de l'équipe et les options pédagogiques. Les parents sont invités à exprimer ouvertement leurs questionnements, leurs insatisfactions autant que les aspects positifs de la prise en charge proposée. Cela peut s'avérer favorable à des remises en question et à des améliorations.

Le plaisir d'un moment informel de partage contribue au bon fonctionnement d'une structure dans son ensemble. Raison pour laquelle l'année est ponctuée d'évènements qui nous permettent de rencontrer les parents hors de la routine du quotidien. Pendant la période qui précède les vacances de Noël, les familles sont conviées pour un moment de partage autour d'une tasse de thé et de biscuits fabriqués par les enfants. Une fête de l'été clôture la fin d'année scolaire. Elle constitue un évènement incontournable, avec une animation différente chaque année, qui permet de réunir toutes les familles des enfants qui fréquentent les différents secteurs de la Trotтинette.

4. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE A LA TROTTINETTE 1

4.1 Accueil du matin pour les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire

L'équipe de la Trottinette 1 veille à créer une atmosphère accueillante, calme et sécurisante et porte son attention sur l'accueil personnalisé de l'enfant et de son parent pour que la journée débute dans les meilleures conditions possibles.

La qualité de l'accueil du matin peut avoir une répercussion positive sur le reste de la journée de l'enfant et de son parent, raison pour laquelle, habituellement deux personnes sont prévues à ce moment-là. L'une d'elles se charge de l'accueil et l'autre des enfants présents. Cette organisation permet de prendre le temps pour ceux qui en ont besoin et de nourrir le lien entre les membres de l'équipe et les parents.

Dès 7h15, un buffet de petit déjeuner composé d'aliments variés et stimulants qui tiennent compte des critères Fourchette Verte est proposé. L'enfant choisit de déjeuner ou pas selon ses besoins du moment et en adéquation avec la demande des parents. Le libre-choix est également laissé à l'enfant du moment le plus opportun pour lui pour s'installer à table. Cela permet à chaque enfant de respecter son propre rythme, sans tension.

Durant cette première partie de matinée, nous proposons principalement des jeux de règles et de constructions ainsi que des activités créatrices tels que le dessin, la peinture, la pâte à modeler ou encore les perles. Ces occupations dites calmes permettent d'une part aux enfants de déjeuner tranquillement et d'autre part de rendre leur début de journée agréable.

4.2 Les trajets

Toutes au long de l'année, nous accompagnons les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire dans la cour d'école et attendons vers les cortèges l'arrivée de la maîtresse pour assurer le lien entre l'UAPE et l'école.

Les différentes étapes de progressions au cours de l'année scolaire concernant les trajets de retour de l'école :

- Toute les membres de l'équipe attendent les enfants devant les classes et descendent en cortège jusqu'à l'UAPE une fois le groupe réuni dans son entier.
- Les enfants descendent seuls dans la cour d'école où nous les accueillons et contrôlons leur arrivée à l'aide d'une liste de présence. Le trajet de retour à la Trottinette se fait en groupe accompagné des EDE.
- Les enfants descendent seuls dans la Cour, sont accueillis par un des membres de l'équipe, puis ont le choix de rester à l'extérieur ou de se rendre seul à la Trottinette.

Ces différentes étapes sont adaptées au besoin du groupe d'une part mais aussi aux besoins et compétences individuelles. En effet sauf en ce qui concerne la première étape, les enfants n'ont pas tous le même rythme de progression. Ainsi la prise d'autonomie lors des trajets n'est pas linéaire mais correspond vraiment aux possibilités individuelles du moment. Les EDE communiquent au moyen de radios afin d'assurer la sécurité des enfants et permettre cette autonomie tant appréciée.

La vie d'un écolier est composée de divers moments d'attention et de concentration intense qu'il doit fournir en classe et cela nécessite que nous en tenions compte pour penser sa prise en charge globale. Raison pour laquelle à chaque sortie d'école un temps d'activités extérieures est prévu par tous les temps. Cela leur donne la possibilité de courir, sauter, crier, activités prohibées à l'intérieur. Néanmoins tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins, c'est pourquoi le libre-choix leur est laissé en fonction de leur appréciation.

4.3 Les arrivées et départs

L'autonomie des enfants est fortement sollicitée lors des habillages et déshabillages. En effet au vu du taux d'encadrement imposé par l'OAJE, il nous est impossible de nous rendre disponibles pour tous. Les enfants de 4 ans sont en général capables de reconnaître leurs affaires, de se déchausser et se déshabiller, toutes fois il est important que les adultes soient disponibles pour les guider concernant l'emplacement des rangements de chaque élément. En effet, la Trottinette 1 possède un vestiaire particulièrement étroit et cela nécessite une bonne organisation. Les chaussures dans un casier personnel, les vestes sur un crochet personnel et les sacs sur une étagère... en prenant en compte que ces divers endroits de rangement sont à des emplacements différents ce qui rend la circulation parfois compliquée.

Les enfants sont aidés dans ces tâches d'une part par les adultes présents mais aussi par des suites d'actions ritualisées qui permettent aux enfants de mieux intégrer les attentes formulées dans ces moments-là. Nous favorisons également la coopération et l'entraide entre pairs.

Les temps de préparation avant les sorties sont également ritualisées de manière à favoriser l'autonomie et la bonne ambiance du moment. Lorsqu'ils sont entièrement prêts ils peuvent aller s'asseoir au vestiaire et prendre un livre pour patienter.

4.4 Le repas de midi

Le menu labellisé Fourchette Verte Junior est affiché et l'EDE le consulte avec les enfants avant le repas.

L'équipe veille à créer, par son attitude, une atmosphère calme et propice aux échanges et aux découvertes culinaires. En cas d'agitation une clochette est utilisée pour demander le calme afin de préciser les attentes des EDE.

Le repas est servi sous forme de buffet et les enfants se déplacent avec leur assiette pour s'y rendre. Chacun se sert seul des plats qui sont proposés. Il apprend petit à petit avec l'aide de l'adulte, à gérer lui-même la quantité de nourriture, selon ses goûts. L'enfant est invité à goûter de chaque aliment mais en aucun cas il est fait de pression au sujet de l'alimentation. Nous sommes attentifs à sa relation à la nourriture et éveillons son intérêt pour les aliments nécessaires à la vie en lui présentant, avec enthousiasme, une alimentation diversifiée et équilibrée. Nous veillons à ce que chaque enfant puisse manger à son rythme et l'invitons à finir son assiette en tenant compte des possibilités propres à son âge. Nous leur proposons de l'aide si nous percevons que cela est nécessaire, mais respectons la position de l'enfant qui désire faire seul, quel que soit les résultats.

Le moment du repas est un moment privilégié pour échanger autour de sujets qui suscitent l'intérêt des enfants. C'est aussi l'occasion d'exercer l'écoute et le respect des règles de vie de la collectivité.

L'écolier débarrasse lui-même son assiette, son verre et ses couverts, puis il se rend au vestiaire pour un moment d'attente avant le brossage des dents. Cette transition permet aux enfants de respecter leur rythme propre et d'éviter les moments d'attente désagréables à table. Ils ont accès à des petits jeux d'adresse ainsi qu'à des livres et peuvent également discuter tranquillement. Dès qu'un membre de l'équipe est disponible il appelle les enfants par petits groupes pour le brossage des dents.

S'ensuit un temps de jeux libres ou dirigés selon l'organisation du jour.

4.5 Les moments de groupe

Plusieurs fois par jour, lors des moments de transition, le groupe se réunit soit au vestiaire, soit sur le tapis. Cet espace est créé afin qu'enfants et adultes puissent partager et échanger, ce qui est important pour prendre soin et nourrir la cohésion du groupe et le lien social. Les contenus de ces moments de groupe sont divers : histoires, discussions thématiques, animations, annonces, informations générales. La diversité des

configurations collectives proposées contribue à l'apprentissage de la socialisation et la construction de l'identité individuelle.

Les transitions sont des moments souvent générateurs de tensions, de conflits, de frustrations et de fragilités. Raison pour laquelle il est essentiel de les envisager comme des rituels rassurants et prévisibles et nous contraint à les accompagner finement.

4.6 La participation active

Les enfants sont invités à avoir une participation active quant à leurs choix ainsi qu'à l'organisation de leur temps. A cet effet un panneau d'inscription aux différentes activités possibles est affiché et, après le repas de midi ou la collation de l'après-midi, les enfants s'inscrivent à l'activité de leur choix avec l'aide de l'adulte si nécessaire. Ce panneau leur indique clairement les possibilités de jeux, la place qu'il reste dans chaque coin ainsi que la composition des groupes d'enfants dans chaque lieu. Cet outil leur permet d'apprendre l'anticipation, l'organisation, la négociation et s'inscrit dans cette volonté de les rendre responsable et acteurs de leur vie en collectivité.

Ils sont également sollicités dans tous les moments de la vie collective en fonction de leurs compétences et de leurs envies. Les rangements bien sûrs sont une part importante des tâches qui leur incombent mais aussi certaines tâches d'intendance : essuyer la table lorsqu'ils ont renversé leur verre, ramasser les papiers tombés sous la table après un bricolage. Ces tâches ne doivent pas être perçues comme sanction à une maladresse mais la possibilité de se responsabiliser de manière constructive.

Une boîte à idée est également à leur disposition en tout temps. Ils peuvent y mettre une proposition, une réclamation, ou tout autre chose qui leur paraît intéressante pour la collectivité. Comme les enfants de cet âge ne savent pas écrire pour la plupart, ils sollicitent l'adulte qui les aide selon leur besoin. La boîte à idée est vidée régulièrement et tous les sujets sont discutés en colloque au sein de l'équipe éducative qui détermine la suite à en donner. Le retour est rendu rapidement lors d'un moment de groupe.

4.7 Le repos

Le moment repos est important en collectivité pour les enfants de 4-5 ans. En effet, ils évoluent toute la journée au sein d'un groupe tant à la Trottinette qu'à l'école, et souvent ce moment représente l'unique temps de véritable calme qui leur permet de se recentrer, se ressourcer, voire se reposer.

Les enfants sont sollicités pour la préparation de la salle et des matelas. Puis ils s'installent à leur place, personnalisée grâce à des coussins personnels. Ils ont la possibilité de prendre des livres, des doudous et une couverture afin de s'installer confortablement. Nous les accompagnons chacun selon ses besoins afin qu'ils tirent un maximum de bénéfice de ce temps particulier. Ils sont encouragés à vivre ce moment de la manière la plus autonome possible et dans le respect d'autrui.

Le repos dure entre 30 et 45 min, ce qui laisse le temps aux dormeurs de s'endormir et aux autres de bien se reposer. Au lever, les enfants sont invités à ranger leurs affaires et des activités calmes leur sont proposées afin de laisser la possibilité de dormir à ceux qui en manifestent le besoin.

Au fil de l'année scolaire ce temps de repos évolue selon les besoins de chacun. Maintenir un temps de repos collectif inadapté peut générer des frustrations et des insatisfactions qui prêtertent la qualité du bien-être des enfants. C'est pourquoi les observations factuelles et régulières de la dynamique du groupe pendant ce moment permettent de proposer des alternatives afin que les enfants en retirent un véritable bénéfice.

S'agissant des 2^{ème} primaire, un moment de repos est proposé en début d'année scolaire, l'après-midi où ils n'ont pas l'école. Contrairement au temps de repos des 1^{ère} primaire qui perdure tout au long de l'année, celui des 2^{ème} primaire est voué à évoluer plus ou moins rapidement vers un temps d'activités calmes, à table par exemple. Mais là aussi notre positionnement dépend de la dynamique du groupe ainsi que des besoins et envies individuelles. La notion de moment calme reste essentielle néanmoins. Ce temps ponctue le

tourbillon incessant des sollicitations engendrées par la collectivité, et permet à l'enfant l'occasion de se recentrer, se ressourcer.

4.8 Les jeux et activités

Jouer est un besoin fondamental chez l'enfant et d'une manière générale, nous favorisons l'expression de cette activité, c'est ainsi qu'en dehors des contraintes du repas, de l'espace à disposition et des horaires de l'école, nous tenons compte dans notre projet, du besoin que l'enfant a de jouer.

Dès lors, il est important que nous laissions les enfants jouer librement et leur donnions du temps pour cette activité qui leur est utile. Cette possibilité de jouer librement favorise l'adaptation active de l'enfant. Celui qui veut jouer avec d'autres doit négocier, faire des propositions, des demandes, pour se mettre d'accord avec ses pairs, pour décider des participants ou des règles. La liberté de choix du matériel ainsi que l'espace intérieur et extérieur offrent une grande diversité quant au contenu des jeux et activités à l'UAPE. Nous observons les enfants dans leurs jeux et activités et adaptons nos interventions auprès des enfants qui semblent avoir un besoin particulier (enfants qui jouent souvent seuls, enfant qui veut toujours jouer avec l'adulte...).

Régulièrement, nous proposons des activités créatives dirigées ou non-dirigées, telles que bricolages, peinture, musique, cuisine, pâte à modeler, sable, dessins, coloriages, perles, éveil au livre. Nous accompagnons l'enfant dans la découverte de différentes techniques créatives et le soutenons dans ses expérimentations et réalisations.

Les activités en plein-air sont privilégiées si le temps le permet. Les balades et les jeux en forêt, le jardinage, les jeux sportifs et de groupe ainsi que le jeu libre dans la cour font partie de la panoplie des activités extérieures proposées. Parfois, lors d'activités spécifiques ou à l'extérieur, il arrive que des enfants de la Trottinette 2 se retrouvent avec des enfants de la Trottinette 1. La différence d'âge prend une valeur dynamique.

L'équipe de la Trottinette 1 souhaite envisager les activités en tenant compte d'un fil rouge thématique, comme l'égalité fille-garçon, l'acceptation de la différence, l'ouverture au monde, etc... Ce fil rouge évoluera en fonction des besoins, envies et attentes de chacun.

5. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE A LA TROTTINETTE 2

5.1 Accueil du matin pour les enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire

Le matin les enfants des groupes de la Trottinette 2 et du Local (3^{ème} à 6^{ème} primaire) sont réunis à la Trottinette 2. C'est pour eux l'occasion de se retrouver entre enfants d'âges différents. Dans une atmosphère chaleureuse, nous accueillons individuellement les enfants et les parents qui les accompagnent pour un premier contact. Cela rend la transition plus agréable pour l'enfant et nous permet d'être à l'écoute de ses envies et besoins du moment.

Un buffet répondant aux besoins alimentaires de l'enfant et labélisé Fourchette Verte, est proposé. Cela invite l'enfant à se servir seul ce qu'il désire, afin de favoriser son autonomie.

Durant cette première partie de matinée, nous proposons principalement des jeux de règles et de constructions ainsi que des activités créatrices tels que le dessin, la peinture, la pâte à modeler ou encore les perles. Ces occupations dites calmes permettent d'une part aux enfants de déjeuner tranquillement et d'autre part de rendre leur début de journée agréable.

À l'heure de l'école les éducatrices accompagnent les enfants dans la cour. Les enfants scolarisés dans d'autres collèges de la Commune sont accompagnés jusqu'à l'arrêt par un adulte pour prendre le bus.

5.2 Accueil des 3^{èmes} et 4^{èmes} primaire

a) Midi :

L'équipe éducative se réunit une demi-heure avant l'arrivée des enfants, pour préparer les activités et les différents lieux de la structure.

A la sonnerie de l'école les enfants se rendent devant la porte de leur bâtiment scolaire où nous les accueillons. Ils disent bonjour à tous les adultes présents en leur serrant la main (en général, à cet âge-là les enfants sont à l'aise avec ce rituel qu'ils vivent déjà avec leurs enseignants au quotidien). L'objectif de cette demande est de créer l'occasion d'un échange personnalisé et de nous permettre d'évaluer leur « état d'esprit ». En effet il est important pour nous de percevoir par différents signes ce que vivent les enfants afin de pouvoir les accompagner individuellement au mieux dans ce moment collectif.

Dans un premier temps les enfants restent à l'extérieur, dans la cour de l'école dans un périmètre délimité qu'ils connaissent. Une fois que le groupe des enfants attendus est au complet, il est proposé à chacun des enfants de choisir soit de rentrer à la Trottinette, soit de rester à l'extérieur. Le choix des enfants est en général pris en compte et accepté sauf si nous percevons qu'une autre option serait plus bénéfique pour un enfant ou un groupe d'enfants.

Le retour à la Trottinette 2 se fait de toute manière en petits groupes afin que chacun ait suffisamment d'espace au vestiaire pour ranger ses affaires sans bousculades. C'est aussi l'occasion, avant d'arriver dans les locaux-mêmes de la Trottinette 2, de préciser quelques règles ou les attentes spécifiques ainsi que de permettre un temps de transition défini qui permette aux enfants d'envisager la suite de leur journée dans de bonnes conditions. En début d'année scolaire, les enfants sont accompagnés dans tous les déplacements. Puis en fonction des compétences, des demandes et des possibilités, il est envisageable de procéder à des aménagements qui favorisent une plus grande liberté des enfants.

Le repas même peut se dérouler de différentes manières et doit s'adapter au plus près aux besoins et à la dynamique du groupe. Voici quelques exemples :

- Un groupe composé de tous les enfants qui mange dans la grande salle avec tous les adultes
- Deux groupes d'enfants qui mangent simultanément dans deux salles différentes accompagnés d'adultes de références
- Deux groupes d'enfants qui mangent en différé

Bref les possibles sont innombrables et dépendent de différents facteurs tels que le nombre d'adultes présents chaque jour, la dynamique du groupe, les objectifs visés notamment. Mais les notions immuables sont le bien-être des enfants, une organisation qui fasse sens pour chacun, favoriser les liens et le sentiment d'appartenance au groupe quel qu'il soit et enfin de ritualiser cette organisation qui ne devrait changer que si d'autres facteurs ponctuels devaient s'y greffer (manque de personnel, organisation festive, événements particuliers).

Les tables sont installées de telle manière qu'à chacune d'elle en principe il y ait la présence d'un adulte. Les enfants choisissent leur place et vont se servir avec l'accord de l'adulte. Les salades sont disposées sur les tables, alors que les plats chauds sont placés dans un bain-marie situé à l'extrémité de la salle. Les enfants sont encouragés à se servir seuls et à gérer les quantités en fonction de leur faim et de leurs goûts. Un adulte veille au bon déroulement du service. A table, chaque adulte veille à instaurer ou influencer une dynamique positive empreinte de respect, de communication bienveillante et de plaisir.

Les règles de table instaurées contribuent au bon déroulement du repas. Les enfants sont encouragés à participer aux discussions de leur propre table et de respecter le bien-être de chacun. Nous intervenons parfois pour permettre de faire diminuer le fond sonore.

A la fin du repas les enfants demandent l'autorisation de débarrasser et sont envoyés au brossage des dents, moment géré par un adulte disponible.

Puis diverses activités peuvent être proposées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les membres de l'équipe éducative se coordonnent afin de se positionner de manière pertinente dans les divers lieux investis. Les enfants ont une grande liberté de choix d'activité et de jeux, et peuvent choisir de jouer seuls ou en groupe. La seule condition réside dans leur participation active dans la remise en ordre des lieux. Les rangements font parties intégrantes du jeu et doit être présenté comme cela aux enfants. Leur participation dépend bien sûr de leurs compétences et de la situation mais fait partie des devoirs liés au plaisir du jeu. Néanmoins ils sont accompagnés par l'adulte qui fait en sorte que ce moment soit aussi plaisant que possible !

Les enfants sont toujours avertis en avance lorsque le moment des rangements s'approche. Ils peuvent ainsi mieux anticiper la fin de leurs jeux et en conséquence cela réduit les situations de conflits ou de frustrations au moment du départ.

Nous ramenons les enfants devant la porte d'entrée de leur bâtiment et veillons que cette transition se déroule dans les meilleures conditions possibles. Nous avons la possibilité si nécessaire de transmettre des informations particulières aux maîtresses si cela devait se justifier pour la bonne suite de la journée des enfants.

b) Après-midi :

Comme à midi, nous accueillons les enfants à la porte du bâtiment scolaire munis de la liste de présence. Les 4^{ème} primaire sont pour certains inscrits aux devoirs surveillés et rejoignent le groupe de la Trottinette vers 16h30. Chaque jour il est d'abord prévu un temps de jeux à l'extérieur qui varie dans sa durée en fonction du temps et des envies des enfants. Ensuite le goûter se déroule en groupe unique soit à l'extérieur soit à l'intérieur en fonction des températures et du temps.

Puis les enfants sont libres de choisir leurs activités, libres ou dirigées, seuls ou en groupe, à l'intérieur ou à l'extérieur. Cela demande un temps d'organisation voire de négociation qui a pour but de parvenir à des alternatives satisfaisantes pour tous.

Les enfants de 3^{ème} primaire ont, si les parents le souhaitent, la possibilité de faire un temps de devoir. Un retour de la journée de l'enfant est proposé à chaque parent à son arrivée.

4.3 Accueil des 5^{èmes} et 6^{èmes} primaire

a) Midi :

L'équipe éducative se réunis une demi-heure avant l'arrivée des enfants, pour préparer les activités ainsi que l'organisation de la journée.

À la fin des cours, les écoliers de Bois-Murat viennent seuls au Local, de même que les enfants amenés par le bus. Ils sont accueillis à l'extérieur par un des membres de l'équipe qui se charge de noter leur présence sur la liste journalière. Les enfants sont invités à serrer la main de chaque adulte présent. L'objectif de cette demande est de créer l'occasion d'un échange personnalisé et de nous permettre d'évaluer son « état d'esprit ». En effet il est important pour nous de percevoir par différents signes ce que vivent les enfants afin de pouvoir les accompagner individuellement au mieux dans ce moment collectif.

Diverses activités sont proposées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elles sont au libre choix de chacun en fonction des envies du moment et de la dynamique de groupe. Les adultes se rendent entièrement disponibles selon les besoins. Partager un moment de discussion, participer activement aux jeux, observer de loin. La règle principale étant des jeux « calmes » à l'intérieur. Les besoins de défoulements ne sont jamais réprimer mais plutôt déplacer à l'extérieur !

Le repas de midi est servi au réfectoire vers 13h00 seulement, raison pour laquelle une collation est proposée aux enfants afin qu'ils puissent patienter dans de bonnes conditions. Cette collation se présente soit sous forme de plateau de fruits et de légumes crus, soit sous forme de soupe chaude.

Le Local est une salle qui nous est temporairement prêtée par l'école. Cela implique que son aménagement et son utilisation dépendent de la collaboration étroite avec les divers enseignants qui l'utilisent également. Ces contraintes ont une incidence directe tant sur le choix des activités proposées que sur l'organisation imposée aux enfants. Notamment rien de ce qu'ils produisent ne peut rester sur place ni s'afficher aux murs. Néanmoins l'équipe éducative engage beaucoup d'effort et de créativité pour laisser la plus grande autonomie possible aux enfants ainsi que pour les restreindre le moins possible dans leur propre créativité. Un accent est particulièrement mis sur le respect du matériel mis à disposition ainsi que le maintien de la salle dans un état satisfaisant pour les prochains utilisateurs. Ils sont amenés à se responsabiliser face à leurs activités et aux tâches qu'elles induisent, rangement, nettoyage, réparation etc.

De manière général et même s'il s'agit d'enfants indépendants et en âge d'acquérir une certaine autonomie, nous veillons à toujours savoir ce qu'ils font, avec qui et où. Cela implique évidemment une bonne collaboration et des liens de confiance avec chaque membre du groupe et les enfants ont pour consigne de toujours prévenir lorsqu'ils changent d'activité ou lorsqu'ils se déplacent (notamment pour se rendre aux toilettes qui se situent dans d'autres locaux du complexe scolaire). Un périmètre extérieur autorisé est délimité en début d'année et présenté à tous les enfants. Régulièrement des sorties en forêt sont organisées afin de permettre toutes sortes de jeux et d'activités plébiscitées par les enfants. Des règles très précises de sécurité sont établies de manière constante afin de permettre une liberté la plus grande possible dans ce contexte particulier.

Le rythme imposé dépend également des déplacements obligatoires induits par le contexte d'accueil. Le fait d'avoir deux lieux différents pour des utilisations spécifiques rigidifie l'organisation globale. Néanmoins les enfants s'adaptent volontiers à ces « contraintes ». Des rituels collectifs rendent les transitions plus agréables et fluides. Les regroupements permettent aussi de communiquer les informations de manière efficaces à chacun. Les enfants sont régulièrement sollicités pour participer activement à la mise en place des tables du réfectoire (nettoyage des tables, installation des pots d'eau).

Le repas est servi par le personnel de cuisine du réfectoire scolaire dans lequel certaines tables nous sont attribuées quotidiennement. Les enfants se déplacent le long du comptoir avec leur plateau afin d'être servis puis ils se rendent librement à leur place. Les enfants ont le choix de s'installer où ils le souhaitent, cela leur permet de choisir leurs compagnons de table. Dans certaines circonstances de tensions ou lors de dynamique inadéquate, il arrive que nous attribuions des places précises de manière à influencer positivement l'ambiance générale. Le volume sonore du réfectoire est assez important est peu parfois induire de l'agitation supplémentaire dans le groupe.

A la fin du repas, les enfants débarrassent leur plateau et sont invités à se brosser les dents. A ce sujet l'équipe met en place un environnement, une organisation qui permet à l'enfant de prendre ses responsabilités vis-à-vis du soin porté à ses dents, raison pour laquelle il s'agit d'une invitation que l'enfant à la liberté d'accepter ou non. Des discussions sont régulièrement entamées avec les enfants sur les sujets de la santé, de l'hygiène et de l'alimentation, l'objectif étant de les amener à prendre des décisions pour leur propre personne en toute indépendance et en connaissance de cause. Ils vivent là une période de transition entre le monde de la petite enfance et celle de la préadolescence où il nous semble nécessaire de leur donner une certaine liberté dans un cadre donné et sécurisé. Ils apprennent ainsi à prendre soin d'eux de manière consciente et responsable.

Après le repas les enfants ont un temps de jeux libres à l'intérieur du réfectoire ou, s'ils le souhaitent, ils peuvent également se rendre à la bibliothèque de manière autonome. Nous y allons de temps à autres vérifier que tout se passe bien. Les enfants n'ont donc pas accès à l'extérieur actuellement et ce positionnement clair de notre part résulte d'une part du fait qu'ils ont le loisir d'être à l'extérieur un long moment (45 minutes) avant le repas et d'autre part du fait de la réalité de la cour d'école à partir de 13h30. En effet à ce moment-là tous les élèves du collège se retrouvent dans une cour rétrécie par les travaux en cours et cette affluence rend la gestion d'un groupe donné extrêmement difficile.

La Trottinette possède quelques armoires dans un des coins du réfectoire qui contiennent des jeux, des livres et du matériel de bricolage. Néanmoins l'équipe doit, au vu de l'environnement peu adapté, envisager l'itinérance de certains matériels au quotidien et se déplace toujours avec un sac voire un caddie roulant afin d'avoir avec eux ce dont ils ont besoin (trousse de pharmacie, liste journalière, matériel spécifique pour une activité précise, etc.).

Les enfants sont accompagnés tant au bus pour ceux qui l'utilisent que devant les entrées des bâtiments scolaires afin d'avoir l'assurance que chacun réintègre sa classe dans de bonnes conditions.

b) Après-midi

A la sortie de l'école à 15h30, comme à midi les enfants se rendent seuls au Local. Les arrivées sont échelonnées dans la mesure où les réalités des enfants sont variées et dépendent : des horaires des bus pour les enfants qui sont « enclassés » dans d'autres collèges de la Commune, des horaires des devoirs surveillés pour ceux qui y sont inscrits et des horaires des diverses activités extrascolaires pour d'autres. Ces éléments influencent l'organisation du goûter, raison pour laquelle il se déroule sous forme de buffet et les enfants se servent au moment qu'il leur convient mais ils s'installent à une table et sont assis jusqu'à la fin de leur collation.

Les activités proposées sont les mêmes en générale que celles du temps de midi, néanmoins le temps à disposition étant plus conséquent et il est possible dès lors d'envisager des activités plus longues ainsi que des sorties en forêt par exemple.

Les parents sont accueillis en fin de journée avec un retour personnalisé. Et même si les conditions ne sont pas idéales en termes de confidentialité, nous trouvons des solutions qui permettent de communiquer de manière « transparente » aux parents les informations concernant leur enfant.